

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 11 octobre 2019 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE DU 13 SEPTEMBRE 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 13 septembre 2019.

2. MARCHÉ PUBLIC – FOURNITURE ET CONTRÔLE EXTINCTEURS – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'attribuer le marché de fourniture et contrôles des extincteurs au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit SICLI SA, rue du Merlo, 1 à 1180 UCCLE, pour le montant d'offre contrôlé de € 55,00 hors TVA ou € 66,55, 21% TVA comprise pour 3 types d'extincteurs ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2019, article 351/125-02

3. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT CAMION-CITERNE 12.000 L – LANCEMENT PROCÉDURE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de lancer la procédure visant l'attribution du marché "Acquisition camion-citerne 12000 L" suivant la procédure de passation choisie (procédure ouverte) ; De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national et européen ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 19 novembre 2019 à 12h00.

4. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT CAMION-CITERNE 8.000 L – LANCEMENT PROCÉDURE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de lancer la procédure visant l'attribution du marché "Acquisition camion-citerne 8000 L 4x4" suivant la procédure de passation choisie (procédure ouverte) ; De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national et européen ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 19 novembre 2019 à 10h00.

5. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT AMBULANCES – LANCEMENT PROCÉDURE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de lancer la procédure visant l'attribution du marché "Acquisition d'ambulances" suivant la procédure de passation choisie (procédure ouverte) ; De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national et européen ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 18 novembre 2019 à 12h00.

6. MARCHÉ PUBLIC – RGPD – SUITE À DONNER

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide solliciter une prolongation des offres du marché « Mise en conformité au RGPD » jusqu'au 30/06/2020.

7. DROITS CONSTATÉS – 2016-2017 – NON VALEURS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'autoriser le comptable spécial à ne plus exposer de frais en vue de recouvrer les redevances reprises aux 132 articles détaillés dans la liste jointe au dossier liée aux années 2016 et 2017 (montant de 696,48 €) ; De porter en non-valeurs les montants y afférents.

8. FACTURE PRÉVENTION – CONTENTIEUX

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accepter la proposition de plan de paiement de l'huissier concernant une facture de prévention de 2017 d'un montant de 231 €.

9. PERSONNEL ADMINISTRATIF – MODIFICATION LIEU DE TRAVAIL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accepter que deux agents administratifs effectuent leurs prestations dans un poste de la zone plus proche de leur domicile durant une journée par semaine.

10. PERSONNEL ADMINISTRATIF – ANCIENNETÉ RECONNUE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la rectification d'ancienneté pour 3 agents administratifs, mais de solliciter des chiffres précis avant de la faire encoder dans le logiciel de paie.

11. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – REPORT DE CONGÉS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accepter que les membres du personnel opérationnel professionnel qui disposent encore de plus de 5 jours de congé à prendre pour l'année 2019, reportent le surplus jusqu'au 30 avril 2020.

12. ADMINISTRATION – ACCÈS AU REGISTRE NATIONAL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de solliciter un accès aux informations du Registre national pour le service Comptabilité ; de désigner le DPO en qualité de Conseiller en sécurité de l'information.

La Secrétaire de zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN